



## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants des rapports financiers et des rapports du vérificateur externe pour les années 2016 et 2017 comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal.

Dans ses rapports de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, concluait que les états financiers de la Municipalité « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public », et ce, pour les exercices financiers 2016 et 2017. Ces états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le conseil municipal le 6 mars 2017 et le 5 mars 2018.

### L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Les revenus se répartissaient ainsi :

<b>Activité de fonctionnement</b>	
Taxes	895 448 \$
Compensation tenant lieu de taxes	10 835 \$
Transferts	167 632 \$
Services rendus	30 683 \$
Imposition de droits	30 493 \$
Amendes et pénalités	2 422 \$
Revenus d'intérêts	9 895 \$
Autres revenus	26 970 \$
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 174 378 \$</b>
<b>Activité d'investissement</b>	
Transferts	883 578 \$
Autres revenus	126 854 \$
<b>Total Investissement</b>	<b>1 010 432 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>2 184 810 \$</b>

**Les charges**, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi :

Administration générale	192 574 \$
Sécurité publique	140 048 \$
Transport	501 552 \$
Hygiène du milieu	420 784 \$
Santé et bien-être	28 004 \$
Aménagement, urbanisme et développement	74 686 \$
Loisirs et culture	118 921 \$
Frais de financement	30 829 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 507 398 \$</b>

Ce qui nous laissait un excédent pour l'exercice de 4 851 \$ après la conciliation à des fins fiscales (retrait de la charge d'amortissement, remboursement de la dette à long terme, diverses affectations, etc.).

#### **État des excédents**

À la fin de l'année financière 2016, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 81 786 \$ et le total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés était de 65 395 \$.

#### **La dette à long terme**

Au 31 décembre 2016, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 1 095 070 \$.

## L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Les revenus se répartissaient ainsi :

<b>Activité de fonctionnement</b>	
Taxes	947 075 \$
Compensation tenant lieu de taxes	11 468 \$
Transferts	185 125 \$
Services rendus	30 955 \$
Imposition de droits	29 952 \$
Amendes et pénalités	3 077 \$
Revenus de placements	3 438 \$
Revenus d'intérêts	8 640 \$
Autres revenus	22 931 \$
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 242 661 \$</b>
<b>Activité d'investissement</b>	
Transferts	113 331 \$
Autres revenus	2 068 \$
<b>Total Investissement</b>	<b>115 399 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>1 358 060 \$</b>

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi :

Administration générale	199 421 \$
Sécurité publique	124 993 \$
Transport	580 488 \$
Hygiène du milieu	433 071 \$
Santé et bien-être	33 614 \$
Aménagement, urbanisme et développement	72 905 \$
Loisirs et culture	137 198 \$
Frais de financement	36 989 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 618 679</b>

Ce qui nous laissait un déficit pour l'exercice de 9 806 \$ après la conciliation à des fins fiscales (retrait de la charge d'amortissement, remboursement de la dette à long terme, diverses affectations, etc.).

### État des excédents

À la fin de l'année financière 2017, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 66 980 \$ et le total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés était de 81 312 \$.

### **La dette à long terme**

Au 31 décembre 2017, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 1 843 762 \$.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 4 juin 2018

Pascal Fournier, maire